

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE ESSEY LES NANCY

Numéro SIRET : **21540184500015**

POSTE COMPTABLE : **Trésorerie d' ESSEY LES NANCY**

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : **Budget Principal**

ANNEE 2018

Code INSEE 54184	COMMUNE ESSEY LES NANCY Budget Principal	BP 2018
----------------------------	--	-------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	8 866
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	10
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
8 913 129,00	9 651 326,00	1 004,18	1 066,03

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	643,59	964,00
2	Produit des impositions directes/population	200,99	506,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	691,32	1 145,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	140,95	249,00
5	Encours de dette/population	586,68	900,00
6	DGF/population	82,47	185,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	55,99%	54,90%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	97,46%	91,70%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	20,39%	21,80%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	84,86%	78,60%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 677 335,92	6 169 279,91
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 508 056,01
		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		6 677 335,92	6 677 335,92

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 585 151,46	2 298 111,99
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	82 229,55	188 504,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 801 559,36	(si solde positif)
		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		2 468 940,37	2 486 615,99
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		9 146 276,29	9 163 951,91

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire BP précédent (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 197 882,85	0,00	1 345 178,38	1 345 178,38	1 345 178,38
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 224 154,00	0,00	3 194 666,27	3 194 666,27	3 194 666,27
014	Atténuations de produits	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	591 515,14	0,00	615 412,28	615 412,28	615 412,28
Total des dépenses de gestion courante		5 016 551,99	0,00	5 158 256,93	5 158 256,93	5 158 256,93
66	Charges financières	170 453,38	0,00	153 550,62	153 550,62	153 550,62
67	Charges exceptionnelles	27 458,17	0,00	11 800,00	11 800,00	11 800,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	15 000,00		396 021,18	396 021,18	396 021,18
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			26 403,11	26 403,11	26 403,11
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 229 463,54	0,00	5 746 031,84	5 746 031,84	5 746 031,84
023	Virement à la section d'investissement (5)	794 430,91		750 018,37	750 018,37	750 018,37
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	186 285,71		181 285,71	181 285,71	181 285,71
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		980 716,62		931 304,08	931 304,08	931 304,08
TOTAL		6 210 180,16	0,00	6 677 335,92	6 677 335,92	6 677 335,92

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 6 677 335,92

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire BP précédent (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	101 592,00	0,00	77 024,02	77 024,02	77 024,02
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	389 963,50	0,00	355 053,50	355 053,50	355 053,50
73	Impôts et taxes	3 691 518,00	0,00	3 236 781,00	3 236 781,00	3 236 781,00
74	Dotations, subventions et participations	1 189 368,64	0,00	1 712 608,94	1 712 608,94	1 712 608,94
75	Autres produits de gestion courante	243 528,00	0,00	253 142,80	253 142,80	253 142,80
Total des recettes de gestion courante		5 615 970,14	0,00	5 634 610,26	5 634 610,26	5 634 610,26
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	5 000,00	0,00	72 245,36	72 245,36	72 245,36
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)	125 000,00		422 424,29	422 424,29	422 424,29
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 745 970,14	0,00	6 129 279,91	6 129 279,91	6 129 279,91
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	20 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		20 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL		5 765 970,14	0,00	6 169 279,91	6 169 279,91	6 169 279,91

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 508 056,01

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 6 677 335,92

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)**

891 304,08

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire BP précédent (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	34 185,83	34 676,86	17 415,24	17 415,24	52 092,10
204	Subventions d'équipement versées	1 500,00	0,00	75 850,00	75 850,00	75 850,00
21	Immobilisations corporelles	695 569,44	42 300,99	548 736,95	548 736,95	591 037,94
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	698 551,48	5 251,70	485 439,00	485 439,00	490 690,70
	Total des dépenses d'équipement	1 429 806,75	82 229,55	1 127 441,19	1 127 441,19	1 209 670,74
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	384 087,09	0,00	267 694,77	267 694,77	267 694,77
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	15,50	15,50	15,50
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	384 087,09	0,00	267 710,27	267 710,27	267 710,27
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 813 893,84	82 229,55	1 395 151,46	1 395 151,46	1 477 381,01
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	20 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	220 000,00		190 000,00	190 000,00	190 000,00
	TOTAL	2 033 893,84	82 229,55	1 585 151,46	1 585 151,46	1 667 381,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

801 559,36

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 468 940,37

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire BP précédent (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	315 733,64	188 504,00	209 523,00	209 523,00	398 027,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	315 733,64	188 504,00	209 523,00	209 523,00	398 027,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	119 656,00	0,00	189 000,00	189 000,00	189 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	513 431,24	0,00	695 284,91	695 284,91	695 284,91
165	Dépôts et cautionnements reçus	895,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	121 000,00		123 000,00	123 000,00	123 000,00
	Total des recettes financières	754 982,24	0,00	1 007 284,91	1 007 284,91	1 007 284,91
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 070 715,88	188 504,00	1 216 807,91	1 216 807,91	1 405 311,91
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	794 430,91		750 018,37	750 018,37	750 018,37
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	186 285,71		181 285,71	181 285,71	181 285,71
041	Opérations patrimoniales (4)	200 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 180 716,62		1 081 304,08	1 081 304,08	1 081 304,08
	TOTAL	2 251 432,50	188 504,00	2 298 111,99	2 298 111,99	2 486 615,99

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 486 615,99

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

891 304,08

COMMUNE ESSEY LES NANCY - 54 - Budget Principal	BP 2018
--	----------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 345 178,38		1 345 178,38
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 194 666,27		3 194 666,27
014	Atténuations de produits	3 000,00		3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	615 412,28		615 412,28
66	Charges financières	153 550,62	0,00	153 550,62
67	Charges exceptionnelles	11 800,00	0,00	11 800,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	396 021,18	181 285,71	577 306,89
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	26 403,11		26 403,11
023	Virement à la section d'investissement		750 018,37	750 018,37
	Dépenses de fonctionnement - Total	5 746 031,84	931 304,08	6 677 335,92

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 677 335,92

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	267 694,77	0,00	267 694,77
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	490 690,70		490 690,70
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	52 092,10	0,00	52 092,10
204	Subventions d'équipements versés	75 850,00	0,00	75 850,00
21	Immobilisations corporelles (6)	591 037,94	190 000,00	781 037,94
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	15,50	0,00	15,50
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	1 477 381,01	190 000,00	1 667 381,01

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

801 559,36

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 468 940,37

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	77 024,02		77 024,02
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	355 053,50		355 053,50
72	<i>Travaux en régie</i>		40 000,00	40 000,00
73	Impôts et taxes	3 236 781,00		3 236 781,00
74	Dotations, subventions et participations	1 712 608,94		1 712 608,94
75	Autres produits de gestion courante	253 142,80	0,00	253 142,80
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	72 245,36	0,00	72 245,36
78	Reprises sur amortissements et provisions	422 424,29	0,00	422 424,29
	Recettes de fonctionnement - Total	6 129 279,91	40 000,00	6 169 279,91

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

508 056,01

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 677 335,92

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	189 000,00	0,00	189 000,00
13	Subventions d'investissement	398 027,00	0,00	398 027,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	150 000,00	150 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		180 000,00	180 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		1 285,71	1 285,71
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		750 018,37	750 018,37
024	Produits des cessions d'immobilisations	123 000,00		123 000,00
	Recettes d'investissement - Total	710 027,00	1 081 304,08	1 791 331,08

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

695 284,91

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

2 486 615,99

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire BP précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 197 882,85	1 345 178,38	1 345 178,38
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	302 515,70	308 709,23	308 709,23
605	Achats de matériel, équipements et travaux	11 572,00	20 756,50	20 756,50
60611	Eau et assainissement	27 450,00	32 000,00	32 000,00
60612	Énergie - Électricité	78 810,00	73 515,00	73 515,00
60613	Chauffage urbain	110 000,00	100 000,00	100 000,00
60621	Combustibles	3 000,00	3 150,00	3 150,00
60622	Carburants	14 250,00	13 000,00	13 000,00
60623	Alimentation	9 135,00	15 090,00	15 090,00
60628	Autres fournitures non stockées	440,00	210,00	210,00
60631	Fournitures d'entretien	11 000,00	11 500,00	11 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 730,00	2 430,00	2 430,00
60636	Vêtements de travail	5 835,00	5 850,00	5 850,00
6064	Fournitures administratives	5 600,00	5 600,00	5 600,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	2 540,85	2 606,50	2 606,50
6068	Autres matières et fournitures	55 235,00	55 644,00	55 644,00
6132	Locations immobilières	22 750,00	22 800,00	22 800,00
6135	Locations mobilières	17 774,90	17 994,90	17 994,90
614	Charges locatives et de copropriété	7 100,00	7 100,00	7 100,00
61521	Terrains	21 217,21	32 020,88	32 020,88
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	19 177,00	66 074,13	66 074,13
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	9 500,00	7 100,00	7 100,00
61551	Matériel roulant	18 250,00	26 073,00	26 073,00
61558	Autres biens mobiliers	10 300,00	11 674,63	11 674,63
6156	Maintenance	150 149,34	188 004,70	188 004,70
6161	Assurance multirisques	52 266,49	56 800,00	56 800,00
617	Etudes et recherches	2 420,00	22 720,00	22 720,00
6182	Documentation générale et technique	4 240,00	4 370,00	4 370,00
6184	Versements à des organismes de formation	9 600,00	8 400,00	8 400,00
6226	Honoraires	15 000,00	13 000,00	13 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	32 780,00	28 680,00	28 680,00
6231	Annonces et insertions	3 730,00	3 750,00	3 750,00
6232	Fêtes et cérémonies	17 665,00	17 300,00	17 300,00
6236	Catalogues et imprimés	10 500,00	13 065,00	13 065,00
6237	Publications	19 930,00	15 005,00	15 005,00
6247	Transports collectifs	10 700,00	9 750,00	9 750,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 100,00	1 100,00
6257	Réceptions	6 000,00	2 150,00	2 150,00
6261	Frais d'affranchissement	25 000,00	20 000,00	20 000,00
6262	Frais de télécommunications	16 766,91	17 512,91	17 512,91
627	Services bancaires et assimilés	300,00	400,00	400,00
6281	Concours divers (cotisations...)	6 302,45	6 522,00	6 522,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 500,00	30 200,00	30 200,00
6284	Redevances pour services rendus	27 100,00	27 100,00	27 100,00
6288	Autres services extérieurs	1 300,00	2 000,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	16 000,00	16 000,00	16 000,00
6353	Impôts indirects		0,00	0,00
6358	Autres droits	450,00	450,00	450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 224 154,00	3 194 666,27	3 194 666,27
6331	Versement de transport	36 217,00	35 383,81	35 383,81
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 055,00	8 845,95	8 845,95
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	32 709,00	32 617,58	32 617,58
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	5 431,00	5 307,57	5 307,57
64111	Rémunération principale	1 522 550,00	1 460 279,66	1 460 279,66
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	62 840,00	65 655,40	65 655,40
64118	Autres indemnités	283 695,00	301 012,22	301 012,22
64131	Rémunérations	217 469,00	258 558,61	258 558,61

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire BP précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
64138	Autres indemnités	2 259,00	2 259,18	2 259,18
64168	Autres emplois d'insertion	120 844,00	84 665,54	84 665,54
6417	Rémunérations des apprentis		13 986,97	13 986,97
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	322 102,00	325 427,26	325 427,26
6453	Cotisations aux caisses de retraite	464 616,00	456 422,78	456 422,78
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	21 211,00	22 583,35	22 583,35
6455	Cotisations pour assurance du personnel	5 712,00	0,00	0,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage		1 260,39	1 260,39
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 700,00	5 700,00	5 700,00
6488	Autres charges	111 744,00	114 700,00	114 700,00
014	Atténuations de produits	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7391172	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	3 000,00	3 000,00	3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	591 515,14	615 412,28	615 412,28
6531	Indemnités	99 292,00	102 428,15	102 428,15
6532	Frais de mission	600,00	600,00	600,00
6533	Cotisations de retraite	4 360,00	4 461,79	4 461,79
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	6 357,00	6 452,84	6 452,84
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	2 000,00	5 000,00	5 000,00
65548	Autres contributions	107 000,00	107 000,00	107 000,00
657361	Caisse des Ecoles	59 559,64	53 539,67	53 539,67
657362	CCAS	239 206,50	269 929,83	269 929,83
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	70 140,00	65 000,00	65 000,00
	TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	5 016 551,99	5 158 256,93	5 158 256,93
66	Charges financières (b)	170 453,38	153 550,62	153 550,62
66111	Intérêts réglés à l'échéance	160 160,08	151 278,02	151 278,02
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	1 423,30	-1 227,40	-1 227,40
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	500,00	500,00	500,00
6616	Intérêts bancaires et sur opérat° de financement (escompte...)	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emprunt à risque	5 370,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	27 458,17	11 800,00	11 800,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	658,17	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	16 800,00	6 800,00	6 800,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	15 000,00	396 021,18	396 021,18
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement		250 000,00	250 000,00
6817	Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	15 000,00	146 021,18	146 021,18
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		26 403,11	26 403,11
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	5 229 463,54	5 746 031,84	5 746 031,84
023	Virement à la section d'investissement	794 430,91	750 018,37	750 018,37
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	186 285,71	181 285,71	181 285,71
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	185 000,00	180 000,00	180 000,00
6812	Dotations aux amort. des charges de fonctionnement à répartir	1 285,71	1 285,71	1 285,71
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	980 716,62	931 304,08	931 304,08
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	980 716,62	931 304,08	931 304,08
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	6 210 180,16	6 677 335,92	6 677 335,92

COMMUNE ESSEY LES NANCY - 54 - Budget Principal	BP	2018
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

	+
RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 677 335,92

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	20 525,01
Montant des ICNE de l'exercice N-1	21 752,41
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-1 227,40

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire BP précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	101 592,00	77 024,02	77 024,02
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	101 592,00	77 024,02	77 024,02
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	389 963,50	355 053,50	355 053,50
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	11 000,00	11 000,00	11 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	9 000,00	9 000,00	9 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	63 500,00	58 500,00	58 500,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseigne	295 892,00	273 300,00	273 300,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouv	10 571,50	3 253,50	3 253,50
73	Impôts et taxes	3 691 518,00	3 236 781,00	3 236 781,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 273 191,00	1 781 946,00	1 781 946,00
73211	Attribution de compensation	575 500,00	575 500,00	575 500,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	163 500,00	165 000,00	165 000,00
7336	Droits de place	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7351	Taxe sur l'électricité	167 000,00	167 000,00	167 000,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	310 000,00	330 000,00	330 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	200 000,00	215 000,00	215 000,00
7388	Autres taxes diverses	1 327,00	1 335,00	1 335,00
74	Dotations, subventions et participations	1 189 368,64	1 712 608,94	1 712 608,94
7411	Dotation forfaitaire	656 173,00	617 807,00	617 807,00
74121	Dotation de solidarité rurale	94 821,00	99 900,00	99 900,00
74127	Dotation nationale de péréquation	16 500,00	13 500,00	13 500,00
744	FCTVA		6 940,00	6 940,00
74718	Autres	35 460,00	36 310,00	36 310,00
7473	Départements	960,00	960,00	960,00
74748	Autres communes	7 200,00	7 000,00	7 000,00
74751	GFP de rattachement	23 000,00	23 585,00	23 585,00
7478	Autres organismes	241 565,64	232 322,27	232 322,27
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncièr	17 380,00	14 425,00	14 425,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	85 000,00	646 772,67	646 772,67
7488	Autres attributions et participations	11 309,00	13 087,00	13 087,00
75	Autres produits de gestion courante	243 528,00	253 142,80	253 142,80
752	Revenus des immeubles	170 450,00	172 902,80	172 902,80
758	Produits divers de gestion courante	73 078,00	75 260,00	75 260,00
7588	Autres produits divers de gestion courante		4 980,00	4 980,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		5 615 970,14	5 634 610,26	5 634 610,26
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00	72 245,36	72 245,36
7711	Dédits et pénalités perçus		20 000,00	20 000,00
7713	Libéralités reçues	1 000,00	2 000,00	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	4 000,00	50 245,36	50 245,36
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (5)	125 000,00	422 424,29	422 424,29
7815	Reprises sur prov. pour risques et charges	125 000,00	422 424,29	422 424,29
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		5 745 970,14	6 129 279,91	6 129 279,91
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	20 000,00	40 000,00	40 000,00
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	40 000,00	40 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		20 000,00	40 000,00	40 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		5 765 970,14	6 169 279,91	6 169 279,91

COMMUNE ESSEY LES NANCY - 54 - Budget Principal	BP	2018
---	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

	+
RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	508 056,01
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 677 335,92

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire BP précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	34 185,83	17 415,24	17 415,24
2031	Frais d'études	25 605,83	7 978,00	7 978,00
2051	Concessions et droits similaires	8 580,00	9 437,24	9 437,24
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	1 500,00	75 850,00	75 850,00
204172	Autres EPL - Bâtiments et installations		60 000,00	60 000,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	1 500,00	1 850,00	1 850,00
20422	Privé - Bâtiments et installations		14 000,00	14 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	695 569,44	548 736,95	548 736,95
2111	Terrains nus	20 000,00	22 500,00	22 500,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 059,90	5 000,00	5 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	173 252,18	71 190,00	71 190,00
21316	Équipements du cimetière		17 115,17	17 115,17
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	321 314,96	250 406,60	250 406,60
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	4 200,00	23 311,00	23 311,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	18 308,00	10 000,00	10 000,00
2182	Matériel de transport	18 170,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	73 372,60	23 200,00	23 200,00
2184	Mobilier	20 255,67	19 700,00	19 700,00
2188	Autres immobilisations corporelles	42 636,13	106 314,18	106 314,18
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 100 (5)	209 546,88	10 601,00	10 601,00
	Opération d'équipement n° 102 (5)	452 710,22	35 216,00	35 216,00
	Opération d'équipement n° 103 (5)		227 532,00	227 532,00
	Opération d'équipement n° 104 (5)		171 840,00	171 840,00
	Opération d'équipement n° 105 (5)		40 250,00	40 250,00
	Opération d'équipement n° 93 (5)	36 294,38	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 429 806,75	1 127 441,19	1 127 441,19
16	Emprunts et dettes assimilées	384 087,09	267 694,77	267 694,77
1641	Emprunts en euros	380 075,09	263 682,77	263 682,77
165	Dépôts et cautionnements reçus	500,00	500,00	500,00
16818	Autres prêteurs	3 512,00	3 512,00	3 512,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		15,50	15,50
261	Titres de participation		15,50	15,50
	Total des dépenses financières	384 087,09	267 710,27	267 710,27
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	1 813 893,84	1 395 151,46	1 395 151,46
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	20 000,00	40 000,00	40 000,00
	Charges transférées (9)	20 000,00	40 000,00	40 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	20 000,00	40 000,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	200 000,00	150 000,00	150 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des construct°	200 000,00	150 000,00	150 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	220 000,00	190 000,00	190 000,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	2 033 893,84	1 585 151,46	1 585 151,46

COMMUNE ESSEY LES NANCY - 54 - Budget Principal		BP	2018
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES		B1	
		+	
RESTES A REALISER 2017 (11)		82 229,55	
		+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)		801 559,36	
		=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		2 468 940,37	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire BP précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	315 733,64	209 523,00	209 523,00
1321	Etat et établissements nationaux	21 500,00	81 048,00	81 048,00
1323	Départements	29 525,00	4 680,00	4 680,00
1328	Autres	96 751,64	30 258,00	30 258,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux		0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	167 957,00	93 537,00	93 537,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		315 733,64	209 523,00	209 523,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	633 087,24	884 284,91	884 284,91
10222	F.C.T.V.A.	119 656,00	189 000,00	189 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	513 431,24	695 284,91	695 284,91
165	Dépôts et cautionnements reçus	895,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions	121 000,00	123 000,00	123 000,00
Total des recettes financières		754 982,24	1 007 284,91	1 007 284,91
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 070 715,88	1 216 807,91	1 216 807,91
021	Virement de la section de fonctionnement	794 430,91	750 018,37	750 018,37
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	186 285,71	181 285,71	181 285,71
28188	Autres immobilisations corporelles	185 000,00	180 000,00	180 000,00
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	1 285,71	1 285,71	1 285,71
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		980 716,62	931 304,08	931 304,08
041	Opérations patrimoniales (9)	200 000,00	150 000,00	150 000,00
2031	Frais d'études	200 000,00	0,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement		150 000,00	150 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		1 180 716,62	1 081 304,08	1 081 304,08
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		2 251 432,50	2 298 111,99	2 298 111,99

+

RESTES A REALISER 2017 (10)	188 504,00
-----------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 486 615,99
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 100

LIBELLE : 100 - Réhabilitation de l'Eglise Saint-Georges (AP/CP)

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		448 900,47	^a 0,00	10 601,00	^b 10 601,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	64 626,10	0,00	4 735,00	4 735,00	
2031	Frais d'études	64 626,10	0,00	4 735,00	4 735,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	384 274,37	0,00	5 866,00	5 866,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	384 274,37	0,00	5 866,00	5 866,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-10 601,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 102

LIBELLE : 102 - Réhabilitation de l'école maternelle Prévert (AP/CP)

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		494 801,87	^a 0,00	35 216,00	^b 35 216,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	41 281,77	0,00	26 600,00	26 600,00	
2031	Frais d'études	40 417,77	0,00	26 600,00	26 600,00	
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	453 520,10	0,00	8 616,00	8 616,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	453 215,72	0,00	8 616,00	8 616,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	304,38	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 144 946,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	144 946,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux	46 788,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	98 158,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		109 730,00
Excédent de financement si positif		
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 103

LIBELLE : 103 - Réhabilitation de l'accueil de l'Hôtel de Ville

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	227 532,00	^b 227 532,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	15 900,00	15 900,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	15 900,00	15 900,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	211 632,00	211 632,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	0,00	0,00	211 632,00	211 632,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-227 532,00
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 104

LIBELLE : 104 - Construction salle d'activité scolaire et périscolaire

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	^a 0,00	171 840,00	^b 171 840,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	150 840,00	150 840,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagem	0,00	0,00	150 840,00	150 840,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 46 025,00
13	Subventions d'investissement		46 025,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux		46 025,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif		-125 815,00
---	--	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 105
LIBELLE : 105 - Mise en accessibilité Ecole Application du Centre (AP/CP)
POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		0,00	a 0,00	40 250,00	b 40 250,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	40 250,00	40 250,00	
2031	Frais d'études	0,00	0,00	40 250,00	40 250,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-40 250,00
---	-------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 93

LIBELLE : 93 - Construction d'une crèche multi-accueil

POUR VOTE (Chapitre)

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES		651 308,80	^a 5 251,70	0,00	^b 0,00	^b
20	Immobilisations incorporelles	355 063,20	1 012,04	0,00	0,00	
2031	Frais d'études	344 521,00	1 012,04	0,00	0,00	
2033	Frais d'insertion	10 542,20	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	296 032,23	4 239,66	0,00	0,00	
2132	Immeubles de rapport	30 873,15	0,00	0,00	0,00	
2135	Installat° générales, agencements, aménagement	265 159,08	4 239,66	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	213,37	0,00	0,00	0,00	
2313	Constructions	213,37	0,00	0,00	0,00	

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		^c 0,00	^d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1323	Départements	0,00	0,00
1328	Autres	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)		
Excédent de financement si positif		-5 251,70
Besoin de financement si négatif		

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	698 999,55	500,00	468 133,39	35 496,80	28 714,72	2 989,00	66 900,00	2 600,00	90 818,00	0,00	1 395 151,46
Equipements municipaux (2)		459 539,59	500,00	457 102,80	22 351,80	23 290,00	2 989,00	6 900,00	2 100,00	76 818,00	0,00	1 051 591,19
Equip. non municipaux (c/204) (3)		1 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	14 000,00	0,00	75 850,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	190 000,00											190 000,00
Total dépenses de l'exercice	190 000,00	698 999,55	500,00	468 133,39	35 496,80	28 714,72	2 989,00	66 900,00	2 600,00	90 818,00	0,00	1 585 151,46
RAR N-1 et reports	801 559,36	26 428,78	360,00	1 525,46	7 022,66	632,90	0,00	7 321,27	0,00	38 938,48	0,00	883 788,91
Total cumulé dépenses d'investissement	991 559,36	725 428,33	860,00	469 658,85	42 519,46	29 347,62	2 989,00	74 221,27	2 600,00	129 756,48	0,00	2 468 940,37
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	1 985 588,99	84 048,00	0,00	99 297,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 178,00	0,00	2 298 111,99
RAR N-1 et reports	0,00	25 780,00	0,00	158 110,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 614,00	0,00	188 504,00
Total cumulé recettes d'investissement	1 985 588,99	109 828,00	0,00	257 407,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 792,00	0,00	2 486 615,99

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	1 371 000,97	2 192 574,55	83 847,36	988 107,84	201 196,14	514 391,47	324 569,32	614 551,35	3 800,00	365 236,63	18 060,29	6 677 335,92
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	1 371 000,97	2 192 574,55	83 847,36	988 107,84	201 196,14	514 391,47	324 569,32	614 551,35	3 800,00	365 236,63	18 060,29	6 677 335,92
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	5 122 549,96	163 768,02	110,00	277 323,36	4 713,50	100 565,46	100,00	325 536,81	140 652,80	33 360,00	600,00	6 169 279,91
RAR N-1 et reports	508 056,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	508 056,01
Total cumulé recettes de fonctionnement	5 630 605,97	163 768,02	110,00	277 323,36	4 713,50	100 565,46	100,00	325 536,81	140 652,80	33 360,00	600,00	6 677 335,92

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
Total dépenses d'investissement		991 559,36	725 428,33	860,00	469 658,85	42 519,46	29 347,62	2 989,00	74 221,27	2 600,00	129 756,48	0,00	2 468 940,37
Dépenses réelles		801 559,36	725 428,33	860,00	469 658,85	42 519,46	29 347,62	2 989,00	74 221,27	2 600,00	129 756,48	0,00	2 278 940,37
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	801 559,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	801 559,36
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	801 559,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	801 559,36
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	237 594,46	0,00	11 030,59	13 145,00	5 424,72	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	267 694,77
1641	Emprunts en euros	0,00	236 227,46	0,00	11 030,59	11 000,00	5 424,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	263 682,77
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	500,00
16818	Autres prêteurs	0,00	1 367,00	0,00	0,00	2 145,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 512,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	15 437,24	0,00	534,00	1 810,06	910,00	0,00	0,00	0,00	33 400,80	0,00	52 092,10
2031	Frais d'études	0,00	6 000,00	0,00	534,00	1 810,06	910,00	0,00	0,00	0,00	33 400,80	0,00	42 654,86
2051	Concessions et droits similaires	0,00	9 437,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 437,24
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	14 000,00	0,00	75 850,00
204172	Autres EPL - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
20421	Privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,00	1 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 850,00
20422	Privé - Bâtiments et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00	14 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	242 999,13	860,00	210 788,26	16 963,40	23 012,90	2 989,00	8 969,57	2 100,00	82 355,68	0,00	591 037,94
2111	Terrains nus	0,00	22 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 500,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	5 000,00
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	0,00	67 090,00	0,00	4 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 014,96	0,00	76 204,96
21316	Équipements du cimetière	0,00	19 514,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 514,52
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des constru	0,00	24 668,20	0,00	164 540,00	7 064,40	8 500,00	0,00	0,00	2 100,00	50 800,00	0,00	257 672,60
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	0,00	5 598,20	860,00	12 262,80	4 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 671,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	21 615,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 615,77
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	5 537,00	0,00	15 734,00	50,00	890,00	989,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 200,00
2184	Mobilier	0,00	4 000,00	0,00	11 613,70	0,00	0,00	0,00	7 069,57	0,00	0,00	0,00	22 683,27
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	68 975,44	0,00	2 537,76	4 899,00	13 622,90	2 000,00	1 900,00	0,00	25 040,72	0,00	118 975,82
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	15,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,50
261	Titres de participation	0,00	15,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,50
Opérations d'équipement		0,00	227 532,00	0,00	247 306,00	10 601,00	0,00	0,00	5 251,70	0,00	0,00	0,00	490 690,70
	100 100 - Réhabilitation de l'Eglise Saint-Georges (AP/CP)	0,00	0,00	0,00	0,00	10 601,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 601,00
	102 102 - Réhabilitation de l'école maternelle Prévert (AP/CP)	0,00	0,00	0,00	35 216,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 216,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	103 103 - Réhabilitation de l'accueil de l'Hôtel de Ville	0,00	227 532,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 532,00
	104 104 - Construction salle d'activité scolaire et périscolaire	0,00	0,00	0,00	171 840,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	171 840,00
	105 105 - Mise en accessibilité Ecole Application du Centre (A	0,00	0,00	0,00	40 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 250,00
	93 93 - Construction d'une crèche multi-accueil	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 251,70	0,00	0,00	0,00	5 251,70
	Dépenses d'ordre	190 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des constru	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
041	Opérations patrimoniales	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
2135	Installat° générales, agencements, aménagements des constru	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
RECETTES													
	Total recettes d'investissement	1 985 588,99	109 828,00	0,00	257 407,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 792,00	0,00	2 486 615,99
	Recettes réelles	904 284,91	109 828,00	0,00	257 407,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	133 792,00	0,00	1 405 311,91
024	Produits de cessions	20 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	123 000,00
024	Produits de cessions	20 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	123 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	884 284,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	884 284,91
10222	F.C.T.V.A.	189 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	695 284,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	695 284,91
13	Subventions d'investissement	0,00	106 828,00	0,00	66 436,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 792,00	0,00	207 056,00
1321	Etat et établissements nationaux	0,00	81 048,00	0,00	1 431,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 479,00
1323	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 680,00	0,00	4 680,00
1328	Autres	0,00	0,00	0,00	5 760,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 112,00	0,00	34 872,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	25 780,00	0,00	59 245,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 025,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	190 971,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 971,00
	102 102 - Réhabilitation de l'école maternelle Prévert (AP/CP)	0,00	0,00	0,00	144 946,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	144 946,00
	104 104 - Construction salle d'activité scolaire et périscolaire	0,00	0,00	0,00	46 025,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 025,00
	Recettes d'ordre	1 081 304,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 081 304,08
021	Virement de la section de fonctionnement	750 018,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750 018,37
021	Virement de la section de fonctionnement	750 018,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750 018,37
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	181 285,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 285,71
28188	Autres immobilisations corporelles	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	1 285,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 285,71
041	Opérations patrimoniales	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
2032	Frais de recherche et de développement	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		1 371 000,97	2 192 574,55	83 847,36	988 107,84	201 196,14	514 391,47	324 569,32	614 551,35	3 800,00	365 236,63	18 060,29	6 677 335,92
Dépenses réelles		439 696,89	2 192 574,55	83 847,36	988 107,84	201 196,14	514 391,47	324 569,32	614 551,35	3 800,00	365 236,63	18 060,29	5 746 031,84
011	Charges à caractère général	0,00	484 382,88	3 344,82	385 226,89	63 796,14	159 106,83	27 581,25	134 319,69	3 800,00	83 099,88	520,00	1 345 178,38
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à aménager)	0,00	9 471,40	0,00	166 950,00	0,00	45 002,83	13 914,00	70 571,00	0,00	2 800,00	0,00	308 709,23
605	Achats de matériel, équipements et travaux	0,00	4 456,50	0,00	13 126,00	2 400,00	324,00	0,00	150,00	0,00	300,00	0,00	20 756,50
60611	Eau et assainissement	0,00	12 670,00	0,00	4 650,00	2 600,00	10 300,00	100,00	160,00	1 000,00	400,00	120,00	32 000,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	32 000,00	0,00	13 100,00	7 600,00	16 200,00	15,00	2 000,00	400,00	2 000,00	200,00	73 515,00
60613	Chauffage urbain	0,00	31 800,00	0,00	50 600,00	12 800,00	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00	0,00	0,00	100 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 150,00
60622	Carburants	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
60623	Alimentation	0,00	6 050,00	0,00	250,00	2 030,00	4 100,00	250,00	2 210,00	0,00	0,00	200,00	15 090,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	160,00	0,00	0,00	0,00	210,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	10 500,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	830,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	2 430,00
60636	Vêtements de travail	0,00	5 150,00	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 850,00
6064	Fournitures administratives	0,00	5 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 606,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 606,50
6068	Autres matières et fournitures	0,00	18 740,00	550,00	1 170,00	910,00	8 808,00	0,00	6 301,00	0,00	19 165,00	0,00	55 644,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	4 800,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	22 800,00
6135	Locations mobilières	0,00	10 537,52	0,00	4 322,94	1 067,22	500,00	567,22	0,00	0,00	1 000,00	0,00	17 994,90
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	1 450,00	0,00	0,00	5 050,00	600,00	0,00	0,00	0,00	7 100,00
61521	Terrains	0,00	8 508,00	0,00	0,00	0,00	7 440,00	0,00	0,00	0,00	16 072,88	0,00	32 020,88
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	5 943,00	0,00	55 631,13	1 000,00	1 200,00	0,00	2 300,00	0,00	0,00	0,00	66 074,13
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	5 500,00	0,00	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100,00
61551	Matériel roulant	0,00	19 629,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 394,00	0,00	26 073,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	3 544,63	0,00	0,00	0,00	4 830,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	11 674,63
6156	Maintenance	0,00	122 990,76	1 394,82	15 503,38	7 464,02	29 280,00	6 048,03	3 275,69	0,00	2 048,00	0,00	188 004,70
6161	Assurance multirisques	0,00	52 800,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 800,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	14 856,00	0,00	2 972,00	0,00	2 972,00	0,00	1 920,00	0,00	22 720,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	3 710,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	460,00	0,00	0,00	0,00	4 370,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	6 700,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	1 100,00	0,00	0,00	0,00	8 400,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6226	Honoraires	0,00	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
6228	Divers	0,00	1 680,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	28 680,00
6231	Annonces et insertions	0,00	3 750,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 750,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	900,00	0,00	0,00	13 450,00	2 450,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 300,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	7 815,00	0,00	0,00	4 700,00	550,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 065,00
6237	Publications	0,00	14 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105,00	400,00	0,00	0,00	0,00	15 005,00
6247	Transports collectifs	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	9 750,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6257	Réceptions	0,00	2 000,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 150,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	7 527,07	0,00	6 217,44	1 868,40	900,00	250,00	650,00	0,00	100,00	0,00	17 512,91
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6281	Concours divers (cotisations...)	0,00	5 480,00	0,00	0,00	0,00	300,00	682,00	60,00	0,00	0,00	0,00	6 522,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00	4 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 200,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 100,00	0,00	27 100,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
6358	Autres droits	0,00	0,00	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 395 425,37	80 502,54	543 627,71	126 915,62	353 028,09	22 258,24	373 231,66	0,00	282 136,75	17 540,29	3 194 666,27
6331	Versement de transport	0,00	14 070,45	901,15	6 961,61	1 534,93	3 778,78	260,82	4 296,67	0,00	3 371,72	207,68	35 383,81
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	3 571,33	222,95	1 722,88	379,67	934,95	64,88	1 063,60	0,00	834,28	51,41	8 845,95
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	14 664,24	961,50	6 567,94	1 515,58	3 423,92	278,10	1 743,79	0,00	3 241,13	221,38	32 617,58
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00	2 107,37	135,32	1 045,20	230,42	567,59	38,77	645,47	0,00	506,22	31,21	5 307,57
64111	Rémunération principale	0,00	673 413,27	44 294,57	275 119,82	70 474,21	154 663,35	12 976,90	79 401,44	0,00	139 965,30	9 970,80	1 460 279,66
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	27 573,34	2 613,00	6 969,74	3 242,44	6 746,66	418,92	9 211,73	0,00	8 480,61	398,96	65 655,40
64118	Autres indemnités	0,00	164 092,75	9 530,81	44 495,68	7 848,10	27 193,71	2 000,76	13 918,29	0,00	30 218,96	1 713,16	301 012,22
64131	Rémunérations	0,00	3 216,53	0,00	21 009,76	0,00	64 694,60	0,00	168 501,09	0,00	1 136,63	0,00	258 558,61
64138	Autres indemnités	0,00	2 259,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 259,18
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	19 967,72	0,00	35 950,98	7 504,70	0,00	0,00	135,67	0,00	21 106,47	0,00	84 665,54
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	13 986,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 986,97
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	116 672,58	7 677,27	63 913,62	12 615,06	36 769,84	2 224,34	56 722,79	0,00	27 063,36	1 768,40	325 427,26
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	216 834,60	14 165,97	76 410,35	21 089,11	49 721,07	3 994,75	26 595,03	0,00	44 434,61	3 177,29	456 422,78
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	0,00	1 334,65	0,00	3 460,13	481,40	4 533,62	0,00	10 996,09	0,00	1 777,46	0,00	22 583,35
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	0,00	1 260,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 260,39
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	5 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00
6488	Autres charges	0,00	114 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 700,00

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
014	Atténuations de produits	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
7391172	Dégrèvement de taxe d'habitation sur les logements vacants	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	26 403,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 403,11
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	26 403,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 403,11
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	179 942,78	0,00	53 539,67	0,00	0,00	269 929,83	107 000,00	0,00	0,00	0,00	615 412,28
6531	Indemnités	0,00	102 428,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 428,15
6532	Frais de mission	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	4 461,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 461,79
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	6 452,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 452,84
6535	Formation	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6542	Créances éteintes	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
65548	Autres contributions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 000,00	0,00	0,00	0,00	107 000,00
657361	Caisse des Ecoles	0,00	0,00	0,00	53 539,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 539,67
657362	CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	269 929,83	0,00	0,00	0,00	0,00	269 929,83
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres ...	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
66	Charges financières	-727,40	132 823,52	0,00	5 713,57	10 484,38	2 256,55	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 550,62
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	132 823,52	0,00	5 713,57	10 484,38	2 256,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 278,02
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-1 227,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 227,40
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6616	Intérêts bancaires et sur opérat° de financement (escompte..)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
67	Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 800,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 800,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	396 021,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	396 021,18
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionnement	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
6817	Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	146 021,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	146 021,18
	Dépenses d'ordre	931 304,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	931 304,08
023	Virement à la section d'investissement	750 018,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750 018,37
023	Virement à la section d'investissement	750 018,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750 018,37
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	181 285,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	181 285,71
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
6812	Dotations aux amort. des charges de fonctionnement à répartir	1 285,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 285,71

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		5 630 605,97	163 768,02	110,00	277 323,36	4 713,50	100 565,46	100,00	325 536,81	140 652,80	33 360,00	600,00	6 677 335,92
Recettes réelles		5 590 605,97	163 768,02	110,00	277 323,36	4 713,50	100 565,46	100,00	325 536,81	140 652,80	33 360,00	600,00	6 637 335,92
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	508 056,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	508 056,01
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	508 056,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	508 056,01
013	Atténuations de charges	0,00	77 024,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 024,02
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	77 024,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 024,02
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	14 000,00	0,00	189 000,00	253,50	58 500,00	0,00	84 300,00	0,00	9 000,00	0,00	355 053,50
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	0,00	11 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00	9 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58 500,00
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	0,00	0,00	0,00	189 000,00	0,00	0,00	0,00	84 300,00	0,00	0,00	0,00	273 300,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ou	0,00	3 000,00	0,00	0,00	253,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 253,50
73	Impôts et taxes	3 235 781,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	600,00	3 236 781,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	1 781 946,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 781 946,00
73211	Attribution de compensation	575 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	575 500,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	165 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	600,00	1 000,00
7351	Taxe sur l'électricité	167 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 000,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	330 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publi	215 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 000,00
7388	Autres taxes diverses	1 335,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 335,00
74	Dotations, subventions et participations	1 399 344,67	594,00	110,00	14 578,00	0,00	32 785,46	0,00	241 236,81	0,00	23 960,00	0,00	1 712 608,94
7411	Dotation forfaitaire	617 807,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	617 807,00
74121	Dotation de solidarité rurale	99 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 900,00
74127	Dotation nationale de péréquation	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
744	FCTVA	6 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 940,00
74718	Autres	0,00	0,00	110,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	34 700,00	0,00	0,00	0,00	36 310,00
7473	Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	960,00	0,00	960,00
74748	Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
74751	GFP de rattachement	0,00	585,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00	0,00	23 585,00
7478	Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	32 785,46	0,00	199 536,81	0,00	0,00	0,00	232 322,27
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fonciè	14 425,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 425,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	646 772,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	646 772,67

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

A1

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
7488	Autres attributions et participations	0,00	9,00	0,00	13 078,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 087,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	70 150,00	0,00	28 500,00	4 460,00	9 280,00	100,00	0,00	140 652,80	0,00	0,00	253 142,80
752	Revenus des immeubles	0,00	30 550,00	0,00	0,00	2 800,00	3 700,00	0,00	0,00	135 852,80	0,00	0,00	172 902,80
758	Produits divers de gestion courante	0,00	39 600,00	0,00	28 500,00	1 660,00	600,00	100,00	0,00	4 800,00	0,00	0,00	75 260,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 980,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 980,00
77	Produits exceptionnels	25 000,00	2 000,00	0,00	45 245,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 245,36
7711	Dédits et pénalités perçus	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
7713	Libéralités reçues	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00	0,00	0,00	45 245,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 245,36
78	Reprises sur amortissements et provisions	422 424,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	422 424,29
7815	Reprises sur prov. pour risques et charges	422 424,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	422 424,29
Recettes d'ordre		40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
722	Immobilisations corporelles	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 371 000,97	2 192 574,55	3 563 575,52
Dépenses de l'exercice	1 371 000,97	2 192 574,55	3 563 575,52
011 Charges à caractère général	0,00	484 382,88	484 382,88
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 395 425,37	1 395 425,37
014 Atténuations de produits	3 000,00	0,00	3 000,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnement)	26 403,11	0,00	26 403,11
023 Virement à la section d'investissement	750 018,37	0,00	750 018,37
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	181 285,71	0,00	181 285,71
65 Autres charges de gestion courante	5 000,00	179 942,78	184 942,78
66 Charges financières	-727,40	132 823,52	132 096,12
67 Charges exceptionnelles	10 000,00	0,00	10 000,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	396 021,18	0,00	396 021,18
RECETTES TOTALES (2)	5 630 605,97	163 768,02	5 794 373,99
Recettes de l'exercice	5 122 549,96	163 768,02	5 286 317,98
013 Atténuations de charges	0,00	77 024,02	77 024,02
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 000,00	0,00	40 000,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	14 000,00	14 000,00
73 Impôts et taxes	3 235 781,00	0,00	3 235 781,00
74 Dotations, subventions et participations	1 399 344,67	594,00	1 399 938,67
75 Autres produits de gestion courante	0,00	70 150,00	70 150,00
77 Produits exceptionnels	25 000,00	2 000,00	27 000,00
78 Reprises sur amortissements et provisions	422 424,29	0,00	422 424,29
Restes à réaliser - reports	508 056,01	0,00	508 056,01
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou défi)	508 056,01	0,00	508 056,01

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

Sous-fonction 02

	020 Administration générale de la collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'Etat	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres
CHAPITRES							
DEPENSES TOTALES (2)	1 704 567,37	138 743,25	515,00	100 842,76	164 006,08	67 086,90	16 813,19
Dépenses de l'exercice	1 704 567,37	138 743,25	515,00	100 842,76	164 006,08	67 086,90	16 813,19
011 Charges à caractère général	372 804,44	3 110,00	515,00	25 300,00	76 063,64	2 086,90	4 502,90
012 Charges de personnel et frais assimil	1 211 112,36	20 690,47	0,00	75 542,76	75 769,49	0,00	12 310,29
014 Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022 Dépenses imprévues (fonctionnemen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissemen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	114 942,78	0,00	0,00	0,00	65 000,00	0,00
66 Charges financières	120 650,57	0,00	0,00	0,00	12 172,95	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68 Dotations aux amortissements et aux p	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	116 174,02	0,00	0,00	3 000,00	33 135,00	450,00	11 009,00
Recettes de l'exercice	116 174,02	0,00	0,00	3 000,00	33 135,00	450,00	11 009,00
013 Atténuations de charges	77 024,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	11 000,00
73 Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	585,00	0,00	9,00
75 Autres produits de gestion courante	39 150,00	0,00	0,00	0,00	30 550,00	450,00	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
78 Reprises sur amortissements et provis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté (e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	83 847,36	83 847,36
Dépenses de l'exercice	83 847,36	83 847,36
011 Charges à caractère général	3 344,82	3 344,82
012 Charges de personnel et frais assimilés	80 502,54	80 502,54
RECETTES TOTALES (2)	110,00	110,00
Recettes de l'exercice	110,00	110,00
74 Dotations, subventions et participations	110,00	110,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11	
	112 Police municipale	114 Autres services de protection civile
CHAPITRES		
DEPENSES TOTALES (2)	83 697,36	150,00
Dépenses de l'exercice	83 697,36	150,00
011 Charges à caractère général	3 194,82	150,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	80 502,54	0,00
RECETTES TOTALES (2)	110,00	0,00
Recettes de l'exercice	110,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	110,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	115 413,75	540 665,96	332 028,13	988 107,84
Dépenses de l'exercice	115 413,75	540 665,96	332 028,13	988 107,84
011 Charges à caractère général	27 240,00	141 868,81	216 118,08	385 226,89
012 Charges de personnel et frais assimilés	34 634,08	393 083,58	115 910,05	543 627,71
65 Autres charges de gestion courante	53 539,67	0,00	0,00	53 539,67
66 Charges financières	0,00	5 713,57	0,00	5 713,57
RECETTES TOTALES (2)	30 000,00	8 778,00	238 545,36	277 323,36
Recettes de l'exercice	30 000,00	8 778,00	238 545,36	277 323,36
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	189 000,00	189 000,00
74 Dotations, subventions et participations	1 500,00	8 778,00	4 300,00	14 578,00
75 Autres produits de gestion courante	28 500,00	0,00	0,00	28 500,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	45 245,36	45 245,36

CHAPITRES	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25	
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	251 Hébergement et restauration scolaire	254 Médecine scolaire
DEPENSES TOTALES (2)	369 527,31	171 138,65	323 634,39	8 393,74
Dépenses de l'exercice	369 527,31	171 138,65	323 634,39	8 393,74
011 Charges à caractère général	78 018,84	63 849,97	208 868,36	7 249,72
012 Charges de personnel et frais assimilés	291 508,47	101 575,11	114 766,03	1 144,02
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
66 Charges financières	0,00	5 713,57	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	8 778,00	234 245,36	4 300,00
Recettes de l'exercice	0,00	8 778,00	234 245,36	4 300,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	189 000,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	8 778,00	0,00	4 300,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
77 Produits exceptionnels	0,00	0,00	45 245,36	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	34 400,02	17 111,88	149 684,24	201 196,14
Dépenses de l'exercice	34 400,02	17 111,88	149 684,24	201 196,14
011 Charges à caractère général	17 800,00	6 627,50	39 368,64	63 796,14
012 Charges de personnel et frais assimilés	16 600,02	0,00	110 315,60	126 915,62
66 Charges financières	0,00	10 484,38	0,00	10 484,38
RECETTES TOTALES (2)	0,00	1 660,00	3 053,50	4 713,50
Recettes de l'exercice	0,00	1 660,00	3 053,50	4 713,50
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	253,50	253,50
75 Autres produits de gestion courante	0,00	1 660,00	2 800,00	4 460,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31		Sous-fonction 32	
	311 Expression musicale, lyrique et chorégraphique	312 Arts plastiques et autres activités artistiques	321 Bibliothèques et médiathèques	324 Entretien du patrimoine culturel
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	34 350,02	50,00	2 641,50	14 470,38
Dépenses de l'exercice	34 350,02	50,00	2 641,50	14 470,38
011 Charges à caractère général	17 750,00	50,00	2 641,50	3 986,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	16 600,02	0,00	0,00	0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00	10 484,38
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	1 350,00	310,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	1 350,00	310,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	0,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	1 350,00	310,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	40 937,44	71 892,69	401 561,34	514 391,47
Dépenses de l'exercice	40 937,44	71 892,69	401 561,34	514 391,47
011 Charges à caractère général	12 706,00	67 132,00	79 268,83	159 106,83
012 Charges de personnel et frais assimilés	28 231,44	2 504,14	322 292,51	353 028,09
66 Charges financières	0,00	2 256,55	0,00	2 256,55
RECETTES TOTALES (2)	600,00	8 680,00	91 285,46	100 565,46
Recettes de l'exercice	600,00	8 680,00	91 285,46	100 565,46
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	58 500,00	58 500,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	32 785,46	32 785,46
75 Autres produits de gestion courante	600,00	8 680,00	0,00	9 280,00

CHAPITRES	Sous-fonction 41			Sous-fonction 42	
	412 Stades	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives	421 Centres de loisirs	422 Autres activités pour les jeunes
DEPENSES TOTALES (2)	43 863,00	27 179,69	850,00	171 764,83	229 796,51
Dépenses de l'exercice	43 863,00	27 179,69	850,00	171 764,83	229 796,51
011 Charges à caractère général	43 863,00	22 419,00	850,00	46 874,00	32 394,83
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	2 504,14	0,00	124 890,83	197 401,68
66 Charges financières	0,00	2 256,55	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	8 680,00	0,00	86 046,23	5 239,23
Recettes de l'exercice	0,00	8 680,00	0,00	86 046,23	5 239,23
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	0,00	0,00	55 000,00	3 500,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	31 046,23	1 739,23
75 Autres produits de gestion courante	0,00	8 680,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	3 300,00	321 269,32	324 569,32
Dépenses de l'exercice	3 300,00	321 269,32	324 569,32
011 Charges à caractère général	300,00	27 281,25	27 581,25
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	22 258,24	22 258,24
65 Autres charges de gestion courante	0,00	269 929,83	269 929,83
66 Charges financières	3 000,00	0,00	3 000,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	1 800,00	1 800,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	100,00	100,00
Recettes de l'exercice	0,00	100,00	100,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	100,00	100,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 51	Sous-fonction 52		
	510 Services communs	520 Services communs	523 Actions en faveur des personnes en difficulté	524 Autres services
CHAPITRES				
DEPENSES TOTALES (2)	3 300,00	2 787,00	316 182,32	2 300,00
Dépenses de l'exercice	3 300,00	2 787,00	316 182,32	2 300,00
011 Charges à caractère général	300,00	2 787,00	23 994,25	500,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	22 258,24	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	269 929,83	0,00
66 Charges financières	3 000,00	0,00	0,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	1 800,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00	100,00	0,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00	100,00	0,00
75 Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	100,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	105 120,82	509 430,53	614 551,35
Dépenses de l'exercice	105 120,82	509 430,53	614 551,35
011 Charges à caractère général	40 219,69	94 100,00	134 319,69
012 Charges de personnel et frais assimilés	64 901,13	308 330,53	373 231,66
65 Autres charges de gestion courante	0,00	107 000,00	107 000,00
RECETTES TOTALES (2)	54 717,00	270 819,81	325 536,81
Recettes de l'exercice	54 717,00	270 819,81	325 536,81
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	84 300,00	84 300,00
74 Dotations, subventions et participations	54 717,00	186 519,81	241 236,81

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	71 Parc privé de la ville	Total
DEPENSES TOTALES (2)	3 800,00	3 800,00
Dépenses de l'exercice	3 800,00	3 800,00
011 Charges à caractère général	3 800,00	3 800,00
RECETTES TOTALES (2)	140 652,80	140 652,80
Recettes de l'exercice	140 652,80	140 652,80
75 Autres produits de gestion courante	140 652,80	140 652,80

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	82 Aménagement urbain	Total
DEPENSES TOTALES (2)	134 033,32	231 203,31	365 236,63
Dépenses de l'exercice	134 033,32	231 203,31	365 236,63
011 Charges à caractère général	33 550,00	49 549,88	83 099,88
012 Charges de personnel et frais assimilés	100 483,32	181 653,43	282 136,75
RECETTES TOTALES (2)	0,00	33 360,00	33 360,00
Recettes de l'exercice	0,00	33 360,00	33 360,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	9 000,00	9 000,00
73 Impôts et taxes	0,00	400,00	400,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	23 960,00	23 960,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	Sous-fonction 82	
	813 Propreté urbaine	821 Équipements de voirie	823 Espaces verts urbains
CHAPITRES			
DEPENSES TOTALES (2)	134 033,32	8 309,00	222 894,31
Dépenses de l'exercice	134 033,32	8 309,00	222 894,31
011 Charges à caractère général	33 550,00	8 309,00	41 240,88
012 Charges de personnel et frais assimilés	100 483,32	0,00	181 653,43
RECETTES TOTALES (2)	0,00	32 400,00	960,00
Recettes de l'exercice	0,00	32 400,00	960,00
70 Produits des services, du domaine et v	0,00	9 000,00	0,00
73 Impôts et taxes	0,00	400,00	0,00
74 Dotations, subventions et participations	0,00	23 000,00	960,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	Total
DEPENSES TOTALES (2)	17 740,29	320,00	18 060,29
Dépenses de l'exercice	17 740,29	320,00	18 060,29
011 Charges à caractère général	200,00	320,00	520,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	17 540,29	0,00	17 540,29
RECETTES TOTALES (2)	0,00	600,00	600,00
Recettes de l'exercice	0,00	600,00	600,00
73 Impôts et taxes	0,00	600,00	600,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	991 559,36	725 428,33	1 716 987,69
Dépenses de l'exercice	190 000,00	698 999,55	888 999,55
Non individualisées en opérations	190 000,00	471 467,55	661 467,55
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	40 000,00	0,00	40 000,00
041 Opérations patrimoniales	150 000,00	0,00	150 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	237 594,46	237 594,46
20 Immobilisations incorporelles	0,00	15 437,24	15 437,24
204 Subventions d'équipement versées	0,00	1 850,00	1 850,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	216 570,35	216 570,35
26 Participations et créances rattachées à des	0,00	15,50	15,50
N° Opérations	0,00	227 532,00	227 532,00
103 103 - Réhabilitation de l'accueil de l'Hôtel	0,00	15 900,00	15 900,00
103 103 - Réhabilitation de l'accueil de l'Hôtel	0,00	211 632,00	211 632,00
Restes à réaliser - reports	801 559,36	26 428,78	827 988,14
Non individualisées en opérations	801 559,36	26 428,78	827 988,14
001 Solde d'exécution de la section d'investis	801 559,36	0,00	801 559,36
21 Immobilisations corporelles	0,00	26 428,78	26 428,78
RECETTES TOTALES (2)	1 985 588,99	109 828,00	2 095 416,99
Recettes de l'exercice	1 985 588,99	84 048,00	2 069 636,99
Non affectées aux opérations	1 985 588,99	84 048,00	2 069 636,99
021 Virement de la section de fonctionnemen	750 018,37	0,00	750 018,37
024 Produits de cessions	20 000,00	3 000,00	23 000,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	181 285,71	0,00	181 285,71
041 Opérations patrimoniales	150 000,00	0,00	150 000,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	884 284,91	0,00	884 284,91
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	81 048,00	81 048,00
Restes à réaliser - reports	0,00	25 780,00	25 780,00
Non affectées aux opérations	0,00	25 780,00	25 780,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	25 780,00	25 780,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

Sous-fonction 02					
	020 Administration générale de la	023 Information, communication,	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux associations (non	026 Cimetières et pompes funèbres
DEPENSES TOTALES (2)	566 717,08	3 388,24	113 006,49	1 850,00	40 466,52
Dépenses de l'exercice	547 258,47	3 388,24	110 517,67	1 850,00	35 985,17
Non individualisées en opérations	319 726,47	3 388,24	110 517,67	1 850,00	35 985,17
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	206 884,37	0,00	30 710,09	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	13 499,00	1 938,24	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	1 850,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	99 327,60	1 450,00	79 807,58	0,00	35 985,17
26 Participations et créances rattachées à des	15,50	0,00	0,00	0,00	0,00
N° Opérations	227 532,00	0,00	0,00	0,00	0,00
103 103 - Réhabilitation de l'accueil de l'Hôtel	15 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
103 103 - Réhabilitation de l'accueil de l'Hôtel	211 632,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	19 458,61	0,00	2 488,82	0,00	4 481,35
Non individualisées en opérations	19 458,61	0,00	2 488,82	0,00	4 481,35
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	19 458,61	0,00	2 488,82	0,00	4 481,35
RECETTES TOTALES (2)	109 828,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	84 048,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	84 048,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnemen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits de cessions	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sect	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	81 048,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
103 103 - Réhabilitation de l'accueil de l'Hôtel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	25 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	25 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	25 780,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 1 Sécurité et salubrité publiques

CHAPITRES (1)	11 Sécurité intérieure	Total
DEPENSES TOTALES (2)	860,00	860,00
Dépenses de l'exercice	500,00	500,00
Non individualisées en opérations	500,00	500,00
21 Immobilisations corporelles	500,00	500,00
Restes à réaliser - reports	360,00	360,00
Non individualisées en opérations	360,00	360,00
21 Immobilisations corporelles	360,00	360,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 11
	114 Autres services de protection civile
DEPENSES TOTALES (2)	860,00
Dépenses de l'exercice	500,00
Non individualisées en opérations	500,00
21 Immobilisations corporelles	500,00
Restes à réaliser - reports	360,00
Non individualisées en opérations	360,00
21 Immobilisations corporelles	360,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	7 552,80	452 146,05	9 960,00	469 658,85
Dépenses de l'exercice	7 552,80	450 620,59	9 960,00	468 133,39
Non individualisées en opérations	7 552,80	203 314,59	9 960,00	220 827,39
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	11 030,59	0,00	11 030,59
21 Immobilisations corporelles	7 552,80	192 284,00	9 960,00	209 796,80
N° Opérations	0,00	247 306,00	0,00	247 306,00
102 102 - Réhabilitation de l'école maternelle P	0,00	26 600,00	0,00	26 600,00
104 104 - Construction salle d'activité scolaire	0,00	21 000,00	0,00	21 000,00
105 105 - Mise en accessibilité Ecole Applicati	0,00	40 250,00	0,00	40 250,00
102 102 - Réhabilitation de l'école maternelle P	0,00	8 616,00	0,00	8 616,00
104 104 - Construction salle d'activité scolaire	0,00	150 840,00	0,00	150 840,00
Restes à réaliser - reports	0,00	1 525,46	0,00	1 525,46
Non individualisées en opérations	0,00	1 525,46	0,00	1 525,46
20 Immobilisations incorporelles	0,00	534,00	0,00	534,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	991,46	0,00	991,46
RECETTES TOTALES (2)	0,00	251 647,00	5 760,00	257 407,00
Recettes de l'exercice	0,00	93 537,00	5 760,00	99 297,00
Non affectées aux opérations	0,00	47 512,00	5 760,00	53 272,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	47 512,00	5 760,00	53 272,00
Affectées aux opérations	0,00	46 025,00	0,00	46 025,00
104 104 - Construction salle d'activité scolaire	0,00	46 025,00	0,00	46 025,00
Restes à réaliser - reports	0,00	158 110,00	0,00	158 110,00
Non affectées aux opérations	0,00	13 164,00	0,00	13 164,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	13 164,00	0,00	13 164,00
Affectées aux opérations	0,00	144 946,00	0,00	144 946,00
102 102 - Réhabilitation de l'école maternelle P	0,00	144 946,00	0,00	144 946,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

	Sous-fonction 21		Sous-fonction 25	
	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	251 Hébergement et restauration	254 Médecine scolaire
DEPENSES TOTALES (2)	171 033,46	281 112,59	9 600,00	360,00
Dépenses de l'exercice	169 508,00	281 112,59	9 600,00	360,00
Non individualisées en opérations	134 292,00	69 022,59	9 600,00	360,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	11 030,59	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	134 292,00	57 992,00	9 600,00	360,00
N° Opérations	35 216,00	212 090,00	0,00	0,00
102 102 - Réhabilitation de l'école maternelle P	26 600,00	0,00	0,00	0,00
104 104 - Construction salle d'activité scolaire	0,00	21 000,00	0,00	0,00
105 105 - Mise en accessibilité Ecole Applicati	0,00	40 250,00	0,00	0,00
102 102 - Réhabilitation de l'école maternelle P	8 616,00	0,00	0,00	0,00
104 104 - Construction salle d'activité scolaire	0,00	150 840,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	1 525,46	0,00	0,00	0,00
Non individualisées en opérations	1 525,46	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	534,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	991,46	0,00	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	189 211,00	62 436,00	5 760,00	0,00
Recettes de l'exercice	32 532,00	61 005,00	5 760,00	0,00
Non affectées aux opérations	32 532,00	14 980,00	5 760,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	32 532,00	14 980,00	5 760,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	46 025,00	0,00	0,00
102 102 - Réhabilitation de l'école maternelle P	0,00	0,00	0,00	0,00
104 104 - Construction salle d'activité scolaire	0,00	46 025,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	156 679,00	1 431,00	0,00	0,00
Non affectées aux opérations	11 733,00	1 431,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	11 733,00	1 431,00	0,00	0,00
Affectées aux opérations	144 946,00	0,00	0,00	0,00
102 102 - Réhabilitation de l'école maternelle P	144 946,00	0,00	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 3 Culture

CHAPITRES (1)	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoines	33 Action culturelle	Total
DEPENSES TOTALES (2)	4 549,00	23 033,80	14 936,66	42 519,46
Dépenses de l'exercice	0,00	23 033,80	12 463,00	35 496,80
Non individualisées en opérations	0,00	12 432,80	12 463,00	24 895,80
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	11 000,00	2 145,00	13 145,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	1 068,00	1 068,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	1 432,80	9 250,00	10 682,80
N° Opérations	0,00	10 601,00	0,00	10 601,00
100 100 - Réhabilitation de l'Eglise Saint-Geor	0,00	4 735,00	0,00	4 735,00
100 100 - Réhabilitation de l'Eglise Saint-Geor	0,00	5 866,00	0,00	5 866,00
Restes à réaliser - reports	4 549,00	0,00	2 473,66	7 022,66
Non individualisées en opérations	4 549,00	0,00	2 473,66	7 022,66
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	742,06	742,06
21 Immobilisations corporelles	4 549,00	0,00	1 731,60	6 280,60

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32
	311 Expression musicale, lyrique et	324 Entretien du patrimoine culturel
DEPENSES TOTALES (2)	4 549,00	23 033,80
Dépenses de l'exercice	0,00	23 033,80
Non individualisées en opérations	0,00	12 432,80
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	11 000,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	1 432,80
N° Opérations	0,00	10 601,00
100 100 - Réhabilitation de l'Eglise Saint-Geor	0,00	4 735,00
100 100 - Réhabilitation de l'Eglise Saint-Geor	0,00	5 866,00
Restes à réaliser - reports	4 549,00	0,00
Non individualisées en opérations	4 549,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 31	Sous-fonction 32
	311 Expression musicale, lyrique et	324 Entretien du patrimoine culturel
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	4 549,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	0,00
Recettes de l'exercice	0,00	0,00
Affectées aux opérations	0,00	0,00
100 100 - Réhabilitation de l'Eglise Saint-Geor	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 4 Sport et jeunesse

CHAPITRES (1)	40 Services communs	41 Sports	42 Jeunesse	Total
DEPENSES TOTALES (2)	300,00	22 324,72	6 722,90	29 347,62
Dépenses de l'exercice	0,00	22 324,72	6 390,00	28 714,72
Non individualisées en opérations	0,00	22 324,72	6 390,00	28 714,72
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	5 424,72	0,00	5 424,72
20 Immobilisations incorporelles	0,00	910,00	0,00	910,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	15 990,00	6 390,00	22 380,00
Restes à réaliser - reports	300,00	0,00	332,90	632,90
Non individualisées en opérations	300,00	0,00	332,90	632,90
21 Immobilisations corporelles	300,00	0,00	332,90	632,90

	Sous-fonction 41		Sous-fonction 42
	412 Stades	414 Autres équipements	422 Autres activités pour les jeunes
DEPENSES TOTALES (2)	3 450,00	18 874,72	6 722,90
Dépenses de l'exercice	3 450,00	18 874,72	6 390,00
Non individualisées en opérations	3 450,00	18 874,72	6 390,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	5 424,72	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	910,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	3 450,00	12 540,00	6 390,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	332,90
Non individualisées en opérations	0,00	0,00	332,90
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	332,90

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	51 Santé	52 Interventions sociales	Total
DEPENSES TOTALES (2)	800,00	2 189,00	2 989,00
Dépenses de l'exercice	800,00	2 189,00	2 989,00
Non individualisées en opérations	800,00	2 189,00	2 989,00
21 Immobilisations corporelles	800,00	2 189,00	2 989,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 51	Sous-fonction 52
	510 Services communs	523 Actions en faveur des personnes en
DEPENSES TOTALES (2)	800,00	2 189,00
Dépenses de l'exercice	800,00	2 189,00
Non individualisées en opérations	800,00	2 189,00
21 Immobilisations corporelles	800,00	2 189,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 6 Famille

CHAPITRES (1)	63 Aides à la famille	64 Crèches et garderies	Total
DEPENSES TOTALES (2)	1 400,00	72 821,27	74 221,27
Dépenses de l'exercice	1 400,00	65 500,00	66 900,00
Non individualisées en opérations	1 400,00	65 500,00	66 900,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	60 000,00	60 000,00
21 Immobilisations corporelles	1 400,00	5 500,00	6 900,00
Restes à réaliser - reports	0,00	7 321,27	7 321,27
Non individualisées en opérations	0,00	2 069,57	2 069,57
21 Immobilisations corporelles	0,00	2 069,57	2 069,57
N° Opérations	0,00	5 251,70	5 251,70
93 93 - Construction d'une crèche multi-accue	0,00	1 012,04	1 012,04
93 93 - Construction d'une crèche multi-accue	0,00	4 239,66	4 239,66

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

FONCTION 7 Logement

CHAPITRES (1)	71 Parc privé de la ville	Total
DEPENSES TOTALES (2)	2 600,00	2 600,00
Dépenses de l'exercice	2 600,00	2 600,00
Non individualisées en opérations	2 600,00	2 600,00
16 Emprunts et dettes assimilées	500,00	500,00
21 Immobilisations corporelles	2 100,00	2 100,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV
A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	82 Aménagement urbain	83 Environnement	Total
DEPENSES TOTALES (2)	129 756,48	0,00	129 756,48
Dépenses de l'exercice	90 818,00	0,00	90 818,00
Non individualisées en opérations	90 818,00	0,00	90 818,00
204 Subventions d'équipement versées	14 000,00	0,00	14 000,00
21 Immobilisations corporelles	76 818,00	0,00	76 818,00
Restes à réaliser - reports	38 938,48	0,00	38 938,48
Non individualisées en opérations	38 938,48	0,00	38 938,48
20 Immobilisations incorporelles	33 400,80	0,00	33 400,80
21 Immobilisations corporelles	5 537,68	0,00	5 537,68
RECETTES TOTALES (2)	28 926,00	104 866,00	133 792,00
Recettes de l'exercice	28 926,00	100 252,00	129 178,00
Non affectées aux opérations	28 926,00	100 252,00	129 178,00
024 Produits de cessions	0,00	100 000,00	100 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	28 926,00	252,00	29 178,00
Restes à réaliser - reports	0,00	4 614,00	4 614,00
Non affectées aux opérations	0,00	4 614,00	4 614,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	4 614,00	4 614,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 82			Sous-fonction 83	
	821 Équipements de voirie	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement	830 Services communs	833 Préservation du milieu naturel
DEPENSES TOTALES (2)	81 400,80	29 340,72	19 014,96	0,00	0,00
Dépenses de l'exercice	48 000,00	28 818,00	14 000,00	0,00	0,00
Non individualisées en opérations	48 000,00	28 818,00	14 000,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	14 000,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	48 000,00	28 818,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser - reports	33 400,80	522,72	5 014,96	0,00	0,00
Non individualisées en opérations	33 400,80	522,72	5 014,96	0,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

	Sous-fonction 82			Sous-fonction 83	
	821 Équipements de voirie	823 Espaces verts urbains	824 Autres opérations d'aménagement	830 Services communs	833 Préservation du milieu naturel
20 Immobilisations incorporelles	33 400,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	522,72	5 014,96	0,00	0,00
RECETTES TOTALES (2)	0,00	28 926,00	0,00	4 866,00	100 000,00
Recettes de l'exercice	0,00	28 926,00	0,00	252,00	100 000,00
Non affectées aux opérations	0,00	28 926,00	0,00	252,00	100 000,00
024 Produits de cessions	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	28 926,00	0,00	252,00	0,00
Restes à réaliser - reports	0,00	0,00	0,00	4 614,00	0,00
Non affectées aux opérations	0,00	0,00	0,00	4 614,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	4 614,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					6 526 020,56									
1641 Emprunts en euros (total)					6 526 020,56									
1209796	CAISSE EPARGNE lorraine champagne ardenne	31/12/2007		25/07/2008	300 000,00	F		4.69	4.69		T	X	O	A-1
A070144	CAISSE EPARGNE lorraine champagne ardenne	25/12/2007		25/12/2008	600 000,00	R	EURIBOR	4.6	2.3468		A	X	O	A-1
8561775	CAISSE EPARGNE lorraine champagne ardenne	25/07/2009		25/07/2010	400 000,00	R	EUR12M	1.519	1.42288		A	X	O	A-1
MON510951EUR/05	CREDIT LOCAL FRANCE	22/12/2009		01/04/2017	300 000,00	F		3.05	2.00153		T	C	O	A-1
MON271447EUR/02	CREDIT LOCAL FRANCE	23/07/2010		01/02/2011	244 000,00	F		3.32	3.51525		T	X	O	A-1
1139519	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	20/07/2009		01/11/2011	128 620,37	R	LEP	2.45	2.2837		T	X	O	A-2
9825350	CAISSE EPARGNE lorraine champagne ardenne	01/08/2011		25/11/2016	1 000 000,00	V		3.2	1.91792		T	X	O	A-2
1213727	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	18/01/2012		01/02/2013	750 000,00	F		4.51	4.49142		A	X	O	A-1
8646800837	CREDIT AGRICOLE	08/06/2012		20/07/2012	1 000 000,00	F		4.53	4.62725		M	X	O	A-1
MON276836EUR/02	Dexia Credit LOCAL	02/12/2011		01/04/2012	649 713,52	F		3.38	3.60612		T	P	O	A-1
1240552	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	01/01/2013		01/02/2014	200 000,00	F		3.91	3.89557		A	X	O	A-1
9147900	CAISSE EPARGNE lorraine champagne ardenne	01/01/2013		25/04/2013	200 000,00	F		3.73	3.75034		T	X	O	A-1
9649703	CAISSE EPARGNE lorraine champagne ardenne	22/10/2015		25/10/2016	313 686,67	F		2.12	2.11792		A	X	O	A-1
5138754	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	04/05/2016		01/09/2016	440 000,00	R	LEP	2.5	2.44832		T	C	O	A-1
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)					70 597,64									
16818 Autres prêteurs (total)					70 597,64									
10507	CAISSE D'ALL.FAMILIALES M.ET M.	01/10/2007		01/10/2007	27 356,00	F		0.0	0.0		A	X	O	A-1
200700276	CAISSE D'ALL.FAMILIALES M.ET M.	29/04/2008		01/10/2009	43 241,64	F		0.0	0.0		A	X	O	A-1
Total général					6 596 618,20									

COMMUNE ESSEY LES NANCY - 54 - Budget Principal	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)	A2.2

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2018											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		5 165 588,49					264 088,73	149 995,15	0,00	20 523,35
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 165 588,49					264 088,73	149 995,15	0,00	20 523,35
1209796	N	0,00		191 501,64	10,25	F		4,69	14 471,25	8 729,39	0,00	1 522,17
A070144	N	0,00		475 116,15	19,92	R	EURIBOR	2,3468	20 325,13	7 649,37	0,00	122,04
8561775	N	0,00		310 344,67	21,50	R	EUR12M	1,42288	11 737,99	5 306,89	0,00	2 212,67
MON510951EUR/05	N	0,00		187 302,63	18,00	F		2,00153	10 263,16	2 603,98	0,00	633,41
MON271447EUR/02	N	0,00		176 203,36	12,83	F		3,51525	11 030,58	5 713,57	0,00	913,95
1139519	N	0,00		94 122,74	13,58	R	LEP	2,2837	5 830,69	1 779,78	0,00	360,53
9825350	N	0,00		822 499,23	23,58	R	LEP	1,91792	29 343,09	12 172,95	0,00	1 196,20
1213727	N	0,00		552 695,65	9,08	F		4,49142	44 956,81	24 926,57	0,00	0,00
8646800837	N	0,00		807 961,37	14,42	F		4,62725	40 342,55	35 769,85	0,00	1 062,51
MON276836EUR/02	N	0,00		541 398,23	16,00	F		3,60612	22 203,68	18 270,76	0,00	4 484,69
1240552	N	0,00		157 358,16	10,08	F		3,89557	11 722,50	6 152,70	0,00	5 219,82
9147900	N	0,00		148 243,94	10,00	F		3,75034	12 108,40	5 361,44	0,00	930,94
9649703	N	0,00		277 340,72	12,75	F		2,11792	18 752,90	5 879,62	0,00	1 005,04
5138754	N	0,00		423 500,00	38,42	R	LEP	2,44832	11 000,00	9 678,28	0,00	859,38
168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		35 904,64					3 512,00	0,00	0,00	0,00
16818 Autres prêteurs (total)		0,00		35 904,64					3 512,00	0,00	0,00	0,00
10507	N	0,00		12 319,00	8,75	F		0,0	1 367,00	0,00	0,00	0,00
200700276	N	0,00		23 585,64	10,75	F		0,0	2 145,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 201 493,13					267 600,73	149 995,15	0,00	20 523,35

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
1139519	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	128 620,37	94 122,74	2	20,00				0,00	0	2.2837	1 779,78	0,00	1,81 %
9825350	CAISSE EPARGNE lorraine champagne ardenne	1000 000,00	822 499,23	2	25,00				0,00	0	1.91792	12 172,95	0,00	15,81 %
TOTAL (A)		1 128 620,37	916 621,97									13 952,73	0,00	17,62 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		1 128 620,37	822 499,23									13 952,73	0,00	17,62 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
 TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	2				
	% de l'encours	82,38%	17,62%				
	Montant en euros	4 284 871,16	916 621,97				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 500,00€			20/03/2017
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Autres immobilisations corporelles	10	
Linéaire	Autres immobilisations incorporelles	10	
Linéaire	Autres logiciels	5	
Linéaire	Autres matériels de bureau	10	
Linéaire	Autres matériels de transport	10	
Linéaire	Autres matériels électroniques	7	
Linéaire	Autres matériels et outillages techniques	10	
Linéaire	Autres matériels informatiques	5	
Linéaire	Autres mobiliers	25	
Linéaire	Autres terminaux de téléphonie	5	
Linéaire	Coffres-forts	20	
Linéaire	Frais de réalisation des documents d'urbanisme	10	
Linéaire	Frais de réalisation d'un site internet	6	
Linéaire	Frais de recherche et de développement	5	
Linéaire	Frais d'étude non suivis de réalisation	5	
Linéaire	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	
Linéaire	Gros électroménagers	10	
Linéaire	Gros utilitaires et poids lourds	15	
Linéaire	Immeubles de rapport	30	
Linéaire	Installations générales, agencements et aménagements divers	15	
Linéaire	Matériel et équipement sportif	10	
Linéaire	Matériel et équipement de cuisine	15	
Linéaire	Matériel et équipement de garage et atelier	15	
Linéaire	Matériel et équipement de voirie	15	
Linéaire	Matériel et outillage de voirie	30	
Linéaire	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	15	
Linéaire	Motos, mobylettes et scooters	10	
Linéaire	Petits électroménagers	3	
Linéaire	Plantations d'arbres et d'arbustes	20	
Linéaire	Postes de travail	5	
Linéaire	Progiciels métiers	10	
Linéaire	Structures mobiles de jeux	10	
Linéaire	Subvention d'équipement destinée à financer des biens mobiliers	5	
Linéaire	Subvention d'équipement destinée à financer des projets d'infra	40	
Linéaire	Subvention d'équipement destinées à financer des installations	30	
Linéaire	Tablettes numériques	4	
Linéaire	Terminaux de téléphonie mobile	3	
Linéaire	Véhicules de tourisme et petits utilitaires	10	

IV - ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Linéaire	Vélos	7	

COMMUNE ESSEY LES NANCY - 54 - Budget Principal	BP 2018
---	---------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/2018	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Prov. pour risques et charges (2)	14 940,16		453 759,03	468 699,19	0,00	468 699,19
Provisions pour risques et charges de fonctionneme	0,00	23/03/2011	422 424,29	422 424,29	0,00	422 424,29
Provision pour dépréciation des actifs circulants	14 940,16	17/10/2016	31 334,74	46 274,90	0,00	46 274,90
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	14 940,16		453 759,03	468 699,19	0,00	468 699,19

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès.....;provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement...)

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		267 194,77	267 194,77
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		267 194,77	267 194,77
1641	Emprunts en euros	263 682,77	263 682,77
1681	Autres emprunts	3 512,00	3 512,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	267 194,77	82 229,55	D001 801 559,36	1 150 983,68

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 243 304,08	III 1 243 304,08
Ressources propres externes de l'année (a)		189 000,00	189 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	189 000,00	189 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		1 054 304,08	1 054 304,08
28188	Autres immobilisations corporelles	180 000,00	180 000,00
4812	Frais d'acquisition des immobilisations	1 285,71	1 285,71
024	Produits de cessions	123 000,00	123 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	750 018,37	750 018,37

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 243 304,08	188 504,00	0,00	695 284,91	2 127 092,99

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 150 983,68
Ressources propres disponibles	IV 2 127 092,99
Solde	V = IV - II (6) + 976 109,31

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				12 857,12	6 428,56	1 285,71	5 142,85
2013	Frais d'assurance DO - Op. salle des fêtes Maringer	10	23/03/2011	12 857.12	6 428.56	1 285.71	5 142.85

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					3 345 486,08	1 985 443,59										57 753,48	146 957,83	
SOLENDI EHC	2000	P	LOGEMENTS SOCIAUX	Caisse des dépôts et consignations	62 580,32	45 330,91	31,75	A	R	3,7	R	1,45				1 677,24	1 101,74	
SOLENDI EHC	2000	P	LOGEMENTS SOCIAUX	Caisse des dépôts et consignations	15 942,36	8 463,03	15,75	A	R	3,7	R	1,45				313,13	516,06	
MMH	2006	P	PLUS 01 PRET LOCATIF A USAGE SOCIAL	Caisse des dépôts et consignations	214 731,50	183 269,63	24,83	A	R	EURIBOR	3,25	R	EURIBOR	1,75	EURIBOR	3 207,22	5 626,87	
BATIGERE	2007	X	GPAMR 98 GLOB PRETS AMELIORATION REV	Caisse des dépôts et consignations	743 409,90	63 976,39	0,08	A	R	EURIBOR	4,05	R	EURIBOR	2,05	EURIBOR	1 311,52	63 976,39	
BATIGERE	2007	P	GPLUS 01 GLOB PRETS LOC USAGE SOCIAL REV.	Caisse des dépôts et consignations	745 454,81	644 866,61	31,25	A	R	EURIBOR	3,45	R	EURIBOR	1,95	EURIBOR	22 247,90	11 445,16	
BATIGERE	2007	P	PLSDD 01 PRET LOCATIF SOCIAL PREFINANCE	Caisse des dépôts et consignations	482 813,88	384 891,67	21,83	A	R	EURIBOR	4,32	R	EURIBOR	2,32	EURIBOR	8 929,49	16 106,91	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
BATIGERE	2007	X	PPU 01 PRET PROJETS URBAINS NON REVIS.	Caisse des dépôts et consignations	81 586,70	6 687,37	0,58	A	F		5,0	F		5,0			334,37	6 687,37
BATIGERE	2007	X	GHLMO 01 GLO PRETS LOCATIFS HLMO	Caisse des dépôts et consignations	196 828,47	17 119,36	0,17	A	F		3,57	F		3,57			611,16	17 119,36
BATIGERE	2007	X	GHLMO 07 GLO PRETS LOCATIFS HLMO	Caisse des dépôts et consignations	75 589,11	11 346,54	0,83	A	F		2,27	F		2,27			257,57	5 595,14
BATIGERE	2007	X	PLIDD 01 PRET LOCATIF INTERMEDIAIRE PREFI	Caisse des dépôts et consignations	478 510,74	371 453,79	21,83	A	R	LEP	4,7	R	LEP	4,7	LEP		17 458,33	12 016,12
MMH	2017	X	PLUS01 PLUS PREF	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	183 269,65	183 269,65	24,83	A	F		1,7	F		1,7	A-1		1 038,53	5 661,22
MMH	2017	X	PLUS01 PLUS PREF	CAISSE DEPOTS ET CONSIGN.	64 768,64	64 768,64	39,83	A	F		1,7	F		1,7	A-1		367,02	1 105,49
TOTAL GENERAL					3 345 486,08	1 985 443,59											57 753,48	146 957,83

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	204 711,31
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	417 595,88
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I=A+B+C-D	622 307,19
Recettes réelles de fonctionnement de l'exercice	II	6 129 279,91
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I/II	10,15%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN

B2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018 (2)	Restes à financer de l'exercice 2019	Restes à financer (exercices au-delà de 2019)
100	483 978,85	-24 477,38	459 501,47	448 900,47	10 601,00	0,00	0,00
102	516 416,84	13 601,03	530 017,87	494 801,87	35 216,00	0,00	0,00
105	539 100,00	0,00	539 100,00	0,00	40 250,00	363 630,00	135 220,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette : Don de l'association Pouss-Mouss							
Reste à employer au 01/01/N :				556,23			
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
			0,00				0,00
Reste à employer au 31/12/N :				556,23			

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		556,23	
TOTAL Recettes	0,00	TOTAL Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		556,23	

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		29	0	29	21	0	21
Attaché	A	3	0	3	2	0	2
Attaché principal	A	1	0	1	0	0	0
Directeur Général des Services	A	1	0	1	1	0	1
Rédacteur	B	2	0	2	2	0	2
Rédacteur principal de 1ère classe	B	5	0	5	4	0	4
Rédacteur principal de 2ème classe	B	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif	C	9	0	9	7	0	7
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1	0	1	1	0	1
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	7	0	7	4	0	4
FILIERE TECHNIQUE (c)		32	5,68	37,68	28,03	0	28,03
Technicien	B	4	0	4	2	0	2
Technicien principal de 1ère classe	B	2	0	2	2	0	2
Technicien principal de 2ème classe	B	2	0	2	2	0	2
Adjoint technique	C	11	5,68	16,68	14,23	0	14,23
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	3	0	3	3	0	3
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	7	0	7	3,8	0	3,8
Agent de maîtrise	C	2	0	2	0	0	0
Agent de maîtrise principal	C	1	0	1	1	0	1
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		13	0	13	8,12	0	8,12
ATSEM principal de 1ère classe	C	6	0	6	6	0	6
ATSEM principal de 2ème classe	C	7	0	7	2,12	0	2,12
FILIERE SPORTIVE (g)		2	0	2	2	0	2
Educateur des APS principal de 2ème classe	B	2	0	2	2	0	2
FILIERE ANIMATION (i)		16	1,71	17,71	8,62	0	8,62

COMMUNE ESSEY LES NANCY - 54 - Budget Principal	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Animateur	B	4	0	4	2	0	2
Animateur principal de 1ère classe	B	1	0	1	1	0	1
Animateur principal de 2ème classe	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint d'animation	C	8	1,71	9,71	5,62	0	5,62
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	2	0	2	0	0	0
FILIERE POLICE (j)		2	0	2	2	0	2
Brigadier chef de police municipale	C	1	0	1	1	0	1
Gardien brigadier de police municipale	C	1	0	1	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		94	7,39	101,39	69,77	0	69,77

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agent occupant un emploi non permanent (7)				104 344,30		
Assistant administratif	N	ADM		8 991,00	CAE	CDD
Médiateur social	N	ANIM		15 734,00	CAE	CDD
Atsem	N	MS		9 590,71	CAE	CDD
Atsem	N	MS		17 982,00	CEA	CDD
Atsem	N	MS		14 385,60	CEA	CDD
Agent d'entretien	N	TECH		11 046,00	CAE	CDD
Agent espaces verts	N	TECH		17 982,00	CEA	CDD
Apprenti maintenance bâtiments	N	TECH		8 632,99	Apprentissage	CDD
TOTAL GENERAL				104 344,30		

COMMUNE ESSEY LES NANCY - 54 - Budget Principal	BP	2018
--	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de Ville
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public</u> (2)				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
01/01/2010	CREDIT AGRICOLE	SA CREDIT AGRICOLE	Société Française	4,56
01/01/2010	SOLOREM	SAEM SOLOREM	Société Française	576,00
01/01/2011	GRAND NANCY HABITAT	GRAND NANCY HABITAT	Autres Etab. Publics et Org. Inté	1 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT**

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté Urbaine du Grand Nancy	31/12/1995	Taxe professionnelle unique + fiscalité additionnelle	0,00
Syndicat intercommunal de gestion de la crèche Frimousse	01/01/1983	Sans fiscalité propre	107 000,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

COMMUNE ESSEY LES NANCY - 54 - Budget Principal	BP 2018
--	----------------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)	C3.2

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
C.C.A.S.	Action sociale			SPA	non
Caisse des Ecoles	Enseignement primaire	24/02/2010	24/02/2010	SPA	non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

C3.4

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Administration publique - Service 1	Location de locaux aménagés		21/03/2012	SPA
Administration publique - Service 2	Vente d'encarts publicitaires		21/03/2012	SPA
Administration publique - Service 3	Location de locaux nus		21/03/2012	SPA
Administration publique - Service 4	Prestations de service de voirie		25/03/2013	SPA
Administration publique - Service 5	Essey Chantant		25/03/2013	SPA

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	14 693 040,00	1,565	7,950	0,000	1 168 097,00	1,565
Taxe foncière sur les propriétés bâties	14 408 035,00	2,229	7,950	0,000	1 145 439,00	2,229
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	26 631,00	-7,180	9,150	0,000	2 437,00	-7,162
TOTAL	29 127 706,00	1,883			2 315 973,00	1,882

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Le Maire,
A Essey-lès-Nancy, le

Le Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session

A Essey-lès-Nancy, le 26/03/2018

Nombre de membres en exercice :

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES : Pour :

Contre :

Abstention :

Date de convocation :

Les membres du Conseil Municipal,

BREUILLE Michel	
SIMONNET Christine	
LAURENT Pascal	
DEVOUGE Evelyne	
SAPIRSTEIN Gilles	
CADET Nadine	
THOUVENIN Jacques	
COLME Anne-Charlotte	
VOGIN Francis	
LEDROIT Myriam	
FRANIATTE Guy	
PERNOSSI Gilbert	
SAGET Véronique	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

HOFFER Gabriel	
ROSSIGNON Hubert	
LANZI Patricia	
DI TOMMASO Stéphane	
DOLATA Bérange	
GONCALVES Dominique	
MARSON Stéphane	
CLAIR Esther	
PROVIN Gilles	
LEINSTER Remy	
MATHIEU Sandrine	
RIFF Matthieu	
PAGELOT Nathalie	
CLOMES Dominique	
POYDENOT D'ORO DE PONTONX Monika	
CAUSERO Louis	

Certifié exécutoire par le Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Essey-lès-Nancy, le

COMMUNE ESSEY LES NANCY - 54 - Budget Principal	BP 2018
IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SOMMAIRE

I. Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.18 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES

Jointes

Sans Objet

A - Eléments du bilan

p.24 A1 - Présentation croisée par fonction

X

p.32 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement

X

p.43 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement

X

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

X

p.56 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

X

p.59 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

X

p.60 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

X

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

X

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

X

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

X

p.61 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

X

p.63 A4 - Etat des provisions

X

A5 - Etalement des provisions

X

p.64 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

X

p.65 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

X

A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

X

A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement

X

p.66 A8 - Etat des charges transférées

X

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

X

B - Engagements hors bilan

p.67 B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

X

p.69 B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

X

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

X

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

X

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

X

B1.6 - Etat des engagements reçus

X

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

X

p.70 B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

X

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

X

p.71 B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

X

C - Autres éléments d'informations

p.72 C1 - Etat du personnel

X

p.76 C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

X

p.77 C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

X

p.78 C3.2 - Liste des établissements publics créés

X

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

X

p.79 C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

X

D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

p.80 D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

X

p.81 D2 - Arrêté et signatures

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)